

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-779529

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

56767

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre:

Nom & Prénom :

Ant Bayut RX

Date de naissance :

06-03-68

Adresse :

30000 Casablanca

Télé. :

0661217353

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

03/01/2023

Nom et prénom du malade :

Boukhris

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

contrôle médical

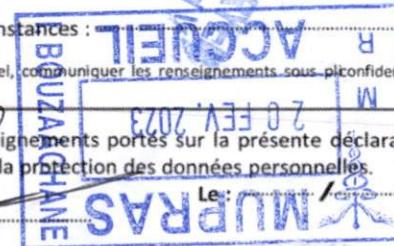
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e)



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/01/2023	CS	250.00	INP : 091872897	PARIS BD MURAT CAROL

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAISES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Doctor LARAKI Meryem

Médico Agregado

Al Consulado General de Espana

67, Bd. Mohammed V
CASABLANCA

Tél. Consulta { 05 22 27 98 60
05 22 47 12 79

Casablanca, A (Marruecos)

31-1123

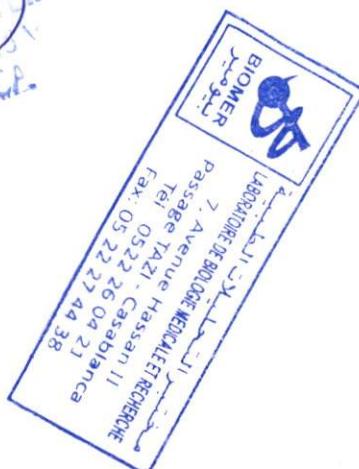
ABOUT KHNIS - ACK

Sérologie : HIV

Sérologie : Syphilis

Sérologie : Hépatite B.C

Transaminases





مختبر التحاليل الطبية

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE ET RECHERCHE

Dr. BENHAYOUN S. Azzeddine : Pharmacien Biologiste - Ancien Interne des Hôpitaux de REIMS
Membre de la S.F.B.C. - C.E.S. : Hématologie - Bactériologie & Virologie - Immunologie - Parasitologie & Mycologie
Biochimie Clinique - Pathologie Médicale - Biologie de la reproduction Humaine : IAC - Fécondation In Vitro - ICSI

Facture n° 3ACL2245 Assurance Qualité Paris V

CASABLANCA LE : 03/01/2023

Analyses effectuées le: 03/01/2023

Pour.....: **Mr. BOUKHRIS AKRAM BE883112**

Sur prescription du: Dr LARAKI MERYEM

Code.....: 4CG5753



03/01/23

Organisme.....:

Bilan:

GOT GPT AGHBS HVC HIV VDRL TPHA



Montant Net : 900.00 Dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

NEUF CENTS Dhs 00 Cts





مختبر التحاليل الطبية

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE ET RECHERCHE

Dr. BENHAYOUN S. Azzeddine : Pharmacien Biologiste - Ancien Interne des Hôpitaux de REIMS
Membre de la S.F.B.C. - C.E.S. : Hématologie - Bactériologie & Virologie - Immunologie - Parasitologie & Mycologie
Biochimie Clinique - Pathologie Médicale - Biologie de la reproduction Humaine : IAC - Fécondation In Vitro - ICSI
D.U Assurance Qualité Paris V

Dossier ouvert le : 03/01/2023

Prélèvement reçu à: 12:22



Edition du : 03/01/2023

Mr. BOUKHRIS AKRAM BE883112

Code Patient 4CG5753 Réf.: 301030287

Médecin: Dr. LARAKI MERYEM

BIOCHIMIE INTEGRA 400.ROCHE

Analyses	Résultats	Unités	Normes	Antécédents
Transaminases	SGOT	: 19	UI/l	(< à 49)
Transaminases	SGPT	: 22	UI/l	(< à 47)

VIROLOGIE

Analyses	Résultats	Unités	Normes	Antécédents
Antigène HBs	: NEGATIF		Négatif	
Sérologie de l'Hépatite Virale C	: NEGATIF		Négatif	

EXAMENS SEROLOGIQUES

Analyses	Résultats	Unités	Normes	Antécédents
SEROLOGIE DE HIV 1 ET 2 (Technique Elisa)				
RESULTAT	: NEGATIF			
V.D.R.L Charbon	: NEGATIF			
T.P.H.A.....	: NEGATIF			



Doctor LARAKI Meryem

Médico Agregado

Al Consulado General de Espana

67, Bd. Mohammed V
CASABLANCA

Tél. Consulta { 05 22 27 98 60
{ 05 22 47 12 79

Casablanca, A
(Marruecos)

36/1/23

Rouakkis Acne

RADIOLOGIE AL ANDALOUSS
Dr. BENNOURA Mohamed Fouad
Angle Bd Brahim Roudani
et Rue Jean Jaures, N° 8 - Casa
Tél. : 05 22 49 00 03

ASPOLICA



Dr. Mohamed Fouad BENNOUNA

- Scanner Multibarrette : Corps entiers en 3D - Angio Scanner - Denta-Scan - Colo Scan
- Echographie Corps entier 3/4D • Echodoppler Couleur, energie • Radiologie Générale
- Mammographie • Radio Panoramique Denatire • IRM • Biopsie Scannoguidée et Echoguidée

Casablanca le 03/01/2023

FACTURE
N° 28/23

BOUKHRIS AKRAM

EXAMEN	MONTANT
RX POUMONS FACE	200 DHS

RADIOLOGIE AL ANDALOUSS
Dr. BENNOUNA Mohamed Fouad
Angle Bd Brahim Roudani
Rue Jean Jaures N° 8 Casablanca
Tél : 05 22 49 00 03 - 05 22 22 67 09
T.P N° : 35547765 - I.F : 1051982 - N° d'Affiliation C.N.S.S : 7494248 - ICE N° : 001714794000020



Dr. Mohamed Fouad BENNOUNA

- Scanner Multibarrette : Corps entiers en 3D - Anglo Scanner - Denta-Scan - Colo Scan
- Echographie Corps entier 3/4D • Echodoppler Couleur, energie • Radiologie Générale
- Mammographie • Radio Panoramique Denatire • IRM • Biopsie Scannoguidée et Echoguidée

Casablanca, le 03/01/2023

MEDECIN TRAITANT : DR. LARAKI

BOUKHRIS AKRAM
PM AY 1727451

Image thoracique normale.

*RADIOLOGIE ALANDALOUSS
Dr. BENNOUNA Mohamed Fouad
et Angle Boulevard Brahim Roudani
et Rue Jean Jaures, N° 8 - Casablanca
Tél. : 05 22 49 00 03*

*Confraternellement,
DR. BENNOUNA MED F.*